



HAL
open science

La préparation militaire en France (années 1900-années 1930) : un héritage sportif oublié ?

Lionel Pabion

► To cite this version:

Lionel Pabion. La préparation militaire en France (années 1900-années 1930) : un héritage sportif oublié?. Jean-François Loudcher; André Suchet; Pauline Soulier. Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales, Presses Universitaires de la Méditerranée, pp.359-374, 2022, 978-2-36781-445-2. hal-03723834

HAL Id: hal-03723834

<https://hal.science/hal-03723834v1>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Lionel Pabion, « **La préparation militaire en France (années 1900-années 1930) : un héritage sportif oublié ?** », in Jean-François Loudcher, André Suchet et Pauline Soulier (dir.), *Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022, p. 359-374.

Version pre-print.

CC-BY-NC-ND : Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage selon les Conditions Initiales

La préparation militaire en France (années 1900-1930) : un héritage sportif oublié ?

Introduction

« Depuis longtemps, dans notre généreux pays, l'initiative privée, sans autre souci que celui de se rendre utile en comblant une lacune importante de l'éducation, a créé les associations où nos jeunes hommes vont demander à la pratique des exercices et des sports, la vigueur, la santé, l'entretien de la bonne humeur, qualités maîtresses du soldat¹. »

C'est ainsi qu'Adolphe Chéron, président de l'Union des sociétés de préparation militaire de France (USPMF), résumait en 1905 sa conception d'une éducation physique mise au service de la valeur militaire du pays. Le pôle constitué par ces sociétés conscriptives², pratiquant le tir, la gymnastique et l'instruction militaire, est opposé traditionnellement au pôle « autonome³ » des premiers clubs sportifs. Mais cette distinction ne rend pas complètement compte des formes d'hybridation entre ces deux pôles qui se sont produites entre les années 1900 et les années 1930. Il s'agit ici d'envisager la préparation militaire comme un véritable héritage sportif : cette hypothèse permet de souligner l'influence des sociétés conscriptives sur le développement des activités physiques et sportives en France.

La préparation militaire a d'abord joué un rôle primordial dans la définition des premières politiques sportives, en favorisant une éducation physique soumise à des enjeux politiques, militaires et hygiénistes. Le ministère des sports en construction dans l'entre-deux-guerres reste largement centré sur cet aspect. L'hybridation entre pratiques conscriptives et pratiques sportives a également été importante dans le fonctionnement des associations. Les clubs sportifs n'ont pas été imperméables aux enjeux de préparation militaire, notamment via

¹ Adolphe CHÉRON, *Discours de M. Adolphe Chéron*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1914, 301 p.

² ARNAUD Pierre, « La trame et la chaîne : le réseau des sociétés conscriptives (1870-1890) », *Sport histoire*, n° 1, 1988, p. 41-83.

³ DEFRANCE Jacques, « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, 1995, p. 15-31.

l'institutionnalisation du « brevet d'aptitude militaire » (BAM) et du statut de « société agréée par le ministère de la guerre » (SAG), créés en 1908⁴, et donnant droit à des avantages aux conscrits et aux sociétés. À l'inverse, les sociétés conscriptives ont largement adopté les pratiques sportives, en les utilisant comme des instruments d'éducation physique efficaces, tout autant que comme des moyens d'attirer les jeunes. Le réseau associatif conscriptif, notamment dans les campagnes, a ainsi largement évolué vers une orientation plus proprement sportive. Or cet héritage, tant sur le plan des politiques publiques que sur celui des pratiques, semble avoir été largement oublié dans la mémoire collective, et relativement marginalisé en tant que tel dans l'historiographie des activités physiques et sportives. Les traces de ce mouvement préparatiste, massif au début du siècle, ne font pas non plus l'objet d'une patrimonialisation. Il s'agit donc de revenir plus en détail sur cet héritage et essayer de comprendre les ressorts de cet oubli.

Dans cette perspective, le cas de l'USPMF, régulièrement désignée comme « l'Union Chéron » d'après le nom de son président, semble particulièrement significatif. La fédération acquiert un grand rôle à la Belle Époque, tant sur le plan matériel que politique, notamment par l'influence d'Adolphe Chéron, qui devient même brièvement sous-secrétaire d'État à l'éducation physique en 1933-1934. Fédération la plus militarisée des trois grandes unions préparatistes, avec l'Union des sociétés de tir (USTF) et l'Union des sociétés de gymnastique de France (USGF), l'USPMF est l'observatoire privilégié des hybridations entre pratiques sportives, instruction militaire, gymnastique et tir, dans une perspective républicaine d'éducation civique complète. Ses actions, notamment dirigées vers les instituteurs, ont pleinement participé à diffuser des formes nouvelles d'exercices physiques jusque dans les campagnes.

Mais cette fédération, reconnue par les plus hautes autorités républicaines tout au long de la III^{ème} République, a largement sombré dans l'oubli, tout comme son président Adolphe Chéron, personnage lui-aussi peu étudié dans l'historiographie comparativement à d'autres dirigeants sportifs, malgré son importance. Les archives et les traces matérielles de l'existence de la fédération (bâtiments,

⁴ Instruction ministérielle du 7 novembre 1908.

stades) sont également peu ou pas patrimonialisés en dépit de leur intérêt pour éclairer l'histoire du sport.

1 La préparation militaire : un héritage sportif ?

1.1 Un héritage institutionnel : les préparatistes et les politiques sportives

Avant la première guerre mondiale, le pôle préparatiste semble plus important numériquement que le pôle sportif. Il faut rajouter la fédération catholique (Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, FGSPF), largement tournée vers les exercices de la préparation militaire, aux trois plus grandes fédérations de l'éducation physique que sont l'USTF, l'USGF et l'USPMF. La mesure exacte est difficile, faute de statistiques officielles produites par un ministère dédié : les activités physiques et sportives sont encore largement dans une ère pré-administrative. Les seules sources de données sont les effectifs revendiqués par les fédérations, gonflées systématiquement par l'ajout des membres donateurs, et qui posent le problème des affiliations multiples, difficiles à évaluer ; de l'autre côté les statistiques émanant de l'armée ne prennent pas en compte toutes les associations, en particulier les sociétés sportives et les sociétés scolaires ou post-scolaires. Le compte des sociétés affiliées semble néanmoins plus crédible que celui des effectifs, même si le statut d'association peut recouvrir des réalités très différentes, allant du groupe post-scolaire rural de quelques individus jusqu'au club urbain de plusieurs centaines de membres actifs. Les fédérations éditent régulièrement des comptages et des annuaires mis à jour, éliminant les sociétés qui ne cotisent plus.

Ces réserves faites, la première fédération en nombre, en 1914, est l'USTF, fédération en pleine croissance qui revendique 3 229 sociétés enregistrées⁵, et dont les pratiques sont souvent beaucoup plus hybrides qu'à première vue, notamment à cause du fonctionnement du BAM, qui incite les dirigeants à offrir des cours de gymnastiques aux jeunes sociétaires. L'USGF, en janvier 1914, recense 1 701 sociétés affiliées, dont 1 601 agréées par le gouvernement⁶. L'USPMF annonce 1 885 sociétés affiliées en 1914, mais le compte de 1 476

⁵ *Le Tir national*, 4 avril 1914.

⁶ *Le Gymnaste*, 6 juin 1914.

associations mentionnées dans l'annuaire 1913 semble plus crédible. La FGSPF compte quant à elle environ 1 500 sociétés avant la guerre⁷. En comparaison, les deux grandes fédérations sportives comptent 1 575 sociétés fin 1912 pour l'USFSA et 500 sociétés pour l'UVF⁸. Selon le *Journal officiel*, étudié par Alex Poyer sur la période 1901-1914, environ 10 000 sociétés conscriptives sont déclarées, contre 5 500 sociétés sportives. Le nombre annuel de créations sportives ne dépasse jamais le nombre de créations conscriptives⁹. Avant 1914, le champ des activités physiques et sportives reste donc largement dominé numériquement par les préparatistes.

Après la guerre, en 1922, selon les calculs du statisticien Henri Bunle, le pays compte au moins 1,7 millions de pratiquants sportifs. La gymnastique et la préparation militaire regroupent 800 000 membres, sans même inclure les sociétés adhérentes à l'USTF, tandis que les sociétés cyclistes et de sport athlétiques, FGSPF comprise, regroupent selon lui 900 000 membres, « tous doubles emplois étant éliminés », ce qui montre encore le poids de la préparation militaire¹⁰, malgré une nette inflexion en direction des sports dès le conflit.

Les annuaires préparatistes de l'entre-deux-guerres confirment cette persistance : l'annuaire 1922 de l'USPMF recense 1 766 sociétés. Pour l'USTF, l'annuaire 1923 indique que 2 500 SAG sont affiliées pour 300 000 membres, en plus de 485 sociétés scolaires regroupant 25 000 membres. L'USGF enfin recense dans son annuaire 1 739 sociétés adhérentes en 1927. L'érosion de la préparation militaire n'est en réalité que relative par rapport à l'émergence du sport de masse : le réseau conscriptif se maintient bon an mal an jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

À ce poids numérique, s'ajoute une influence politique. Les présidents des trois grandes fédérations sont aussi trois personnages accueillis régulièrement par les plus hautes autorités de l'État, décorés des plus hautes distinctions : Adolphe

⁷ GRÆNINGER Fabien, *Sport, religion et nation : la Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 76.

⁸ Georges LE ROY, *Éducation physique et gymnastique*, Paris, P. Lafitte, 1913, p. 358.

⁹ POYER Alex, *Cyclistes en sociétés : naissance et développement du cyclisme associatif français (1867-1914)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2000, p. 316-317.

¹⁰ Henri BUNLE, « L'éducation physique et les sports athlétiques en France », *Journal de la société statistique de Paris*, vol. 63, 1922, p. 127-154.

Chéron est commandeur de la légion d'honneur, Charles Cazalet est grand officier, Daniel Mérillon grand-croix. Ils ont souvent une carrière politique : non seulement interlocuteurs écoutés des gouvernements, ils sont souvent élus, Cazalet comme adjoint au maire de Bordeaux, Daniel Mérillon comme député de 1885 à 1889, tout comme son successeur et gendre Jean Carnot de 1924 à 1928, ou Adolphe Chéron de 1919 à 1924 et de 1928 à 1936, ce dernier devenant même éphémère sous-secrétaire d'État à l'éducation physique en 1933-1934. Ce sont de véritables « entrepreneurs de morale » républicains, qui mènent une « croisade pour la réforme des mœurs¹¹ », la métaphore de l'apôtre revenant aussi régulièrement dans la presse de l'époque.

Cette influence politique se traduit par une orientation des politiques publiques de l'éducation physique en direction des objectifs de préparation militaire, plutôt que vers le sport de compétition, en s'appuyant notamment sur les réseaux militaires de l'école de Joinville. C'est ce dont témoigne le statut de SAG, qui constitue à bien des égards la première politique en direction des sociétés sportives, à défaut d'être une politique spécifiquement sportive et pensée en tant que telle¹². De même, le BAM continue d'orienter en partie les pratiques des associations d'éducation physique jusque dans les années 1930, en liant l'attribution des subventions aux résultats à la préparation militaire, tandis que le ministère des sports, qui se constitue peu à peu, reste fortement marqué par le poids des militaires, en particulier au niveau départemental, qui constitue un des échelons les plus effectifs de la politique des sports dans l'entre-deux-guerres¹³.

Des chiffres donnés en 1937 par le ministre de la santé, en réponse à une question du député Adrien Dariac, montre ce poids encore important des sociétés conscriptives jusqu'à l'extrême fin des années 1930 : il existe, selon le ministère, 26 000 associations pour un total d'environ 3,5 millions de sportifs ; sur ce total, 12 000 sociétés sont agréées, en grande majorité sous le contrôle des services

¹¹ BECKER Howard S., *Outsiders*, Editions Métailié, 1985, p. 171.

¹² CARITEY Benoît, « Les sociétés agréées (1908-1940) : prémices d'une politique sportive », *Stadion*, n° 27, 2001, p. 33-42.

¹³ LASSUS Marianne, *Jeunesse et sports : l'invention d'un ministère (1928-1948)*, Paris, Insep-éditions, 2017, 666 p.

départementaux d'éducation physique, dépendant des militaires¹⁴ ; parmi elles, les sociétés d'instruction et de préparation militaire agréées sont nombreuses : environ 3 500 SAG ont en effet présenté des candidats pour 18 000 brevets attribués en 1936 (sans les brevets de spécialité), c'est-à-dire qu'un minimum d'environ 28% des SAG et de 13% des associations sportives au total pratiquent effectivement la préparation militaire¹⁵.

1.2 Un héritage pratique : la préparation militaire et la diffusion des sports

Cette influence des préparatistes au niveau politique répond à une hybridation dans les pratiques associatives entre des formes sportives et des éléments préparatistes. Adolphe Chéron le soulignait en 1911, en s'adressant à des dirigeants de sociétés :

« Il ne peut y avoir antinomie entre préparatiste et gymnaste, tireur, sportiste (sic) ou éducateur scolaire. Vous prouvez que chacun vise un but commun. En avant ! donc ; pour la préparation militaire de la jeunesse par le livre, par l'agrès, par le fusil, par le ballon du jeu de plein air ; le but est au-dessus des moyens : en avant ! Pour la préparation de tous les jeunes gens de notre pays au rôle de bon citoyen, et plus haut encore : en avant ! Pour la Patrie toujours plus grande, pour la République toujours plus belle¹⁶ ! ».

Les annuaires des grandes unions dans l'entre-deux-guerres laissent entrevoir ce mélange des genres. En 1923, des sociétés a priori peu concernées par la pratique du tir sont pourtant affiliées à l'USTF, à l'exemple, entre autres, du Club sportif rostrenois, de l'Union sportive rochoise (côtes du Nord), de la société sportive et de tir du collège de Châteaudun, ou de l'Étoile sportive de Jouy (Eure-et-Loir). Les exemples de ce type abondent dans l'annuaire de l'USGF de 1927 : citons l'Union sportive de Proisy, l'association sportive du cercle de la Magdeleine de l'usine Prat à Soissons (Aisne), l'Union sportive d'Ebreuil (Allier), le Stade gapençais (Hautes-Alpes), le Sporting-club Borderai (Hautes-Pyrénées),

¹⁴ *Journal officiel de la République Française*. Débats parlementaires, Chambre des députés, 29 juillet 1937, p. 2287.

¹⁵ *Ibid.*, 22 août 1937, p. 2299.

¹⁶ *Le Soldat de demain* (organe de l'USPMF), 1er février 1911.

l'association sportive d'Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin), l'Étoile sportive de Craponne (Rhône), l'amicale sportive revéloise (Haute-Garonne), ou encore l'Union sportive des Avenières (Isère). Un compte plus systématique dans les annuaires de l'USPMF laisse apparaître qu'en 1913, 64 des 1476 sociétés affiliées comprennent le mot « sport » dans leur titre (soit environ 4%). Ce taux monte à 15% en 1923, avec 258 sociétés sur 1718 recensées, tels le Sporting club de Cannes, le Sporting club rémois, l'Union sportive dignoise, l'AS Toul, l'Étoile sportive Briançon, etc.

Au-delà de cette nomenclature, qui n'est pas forcément significative, l'analyse plus précise de quelques cas montre davantage cette hybridation des pratiques, qui relativise les typologies trop rigides. Ainsi l'Union sportive du Berry (fondée en 1902, SAG numéro 3798), a priori peu militarisée, dispense pourtant en 1932 deux cours de préparation militaire par semaine, avec 31 brevetés en 1931. L'élève Noblet est même le premier pour l'examen dans le Cher. L'association propose des séances bihebdomadaires de tir à la carabine, et des séances au fusil de guerre une fois par semaine durant l'été. 24 jeunes du club ont participé à la marche de 25 kilomètres organisé par l'USPMF pour son concours annuel. Deux fois par semaine, les séances d'éducation physique sont suivies par une trentaine de jeunes ; dans le même temps, la section d'athlétisme du club a participé à 16 challenges ; trois équipes de basket fonctionnent, ainsi que trois équipes de rugby, dont deux dans le championnat du Berry¹⁷.

Autre exemple, un concours de « l'entraînement préparatoire complet » est organisé en 1938 par l'USPMF, en mélangeant des épreuves athlétiques et des épreuves conscriptives. La compétition est disputée, dans le comité de la Côte-d'Or, par le Sporting-club dijonnais, le Stade dijonnais, le FC dijonnais ; mais aussi par la société de tir et préparation militaire de Dijon, la société de tir de Bellefond, la Fraternelle de Semur, le Réveil d'Is-sur-Tille, entre autres¹⁸. Ces deux exemples montrent toute la porosité des catégories « sportives » et « conscriptives », jusqu'à la fin des années 1930.

Les sociétés conscriptives occupent donc une place importante dans le champ des activités physiques et sportives, mais les fédérations jouent également un rôle

¹⁷ *Le Soldat de demain*, janvier 1932.

¹⁸ *Ibid.*, juillet 1938.

dans la promotion du sport. Cette promotion passe notamment par l'adoption de concours intégrant des éléments sportifs. Une fédération comme « l'Union Chéron » organise des compétitions sportives au niveau départemental dès avant 1914, dotées de prix, qui sont remis à l'occasion de sa fête annuelle. Le règlement de 1908 prévoit ainsi de récompenser les équipes victorieuses dans des tournois de cross-country, de football, de natation, de lutte de traction, et de « poursuite du ballon ». Des coupes interdépartementales de football-rugby et de football-association sont prévues en 1921, mais aussi de gymnastique « de sélection », de tir, de natation, ou de cross-country. La promotion des sports par les préparatistes passe en effet par l'adoption et la diffusion de pratiques qui ne sont pas clairement sportivisées comme le tir à la corde, le cross, voire le « vol plané », sans grand succès.

Chaque année depuis la décennie 1880, les unions préparatistes organisent de grandes fêtes qui présentent des éléments de compétition, à l'image de l'attention portée aux records enregistrés lors des concours de l'USTF. Le grand concours annuel de l'Union Chéron au jardin des Tuileries n'échappe pas à la règle. Après-guerre, le programme du concours, qui donne lieu à un palmarès et à une remise de prix, est composé en grande partie d'épreuves d'athlétisme teinté d'hébertisme. Par exemple, une vingtaine de départements sont inscrits au concours d'entraînement complet dotés de 22 prix de 1 000 francs, deux de 2 000 et 5 000 francs¹⁹. Le programme du « concours national annuel » comprend six épreuves : course de 100 mètres, saut en hauteur avec élan, grimper d'une corde lisse, deux rétablissements à la barre fixe, lancer du poids de 7,250 kilos, lever-porter d'un sac de sable de 40 kilos²⁰. Les meilleurs de chaque département doivent être sélectionnés et envoyés concourir à Paris lors de la fête des Tuileries : à gagner, des dotations familiales, versées à la naissance des enfants du lauréat, d'une valeur de 5 000, 1 000 et 500 francs.

Par ces pratiques mélangeant éléments conscriptifs et éléments plus sportifs, les fédérations participent à diffuser des formes nouvelles de loisirs et de pratiques physiques. C'est surtout le cas par leurs efforts en direction de l'école : soutien aux instituteurs, aux sociétés scolaires de tir avant 1914, aux amicales laïques, qui

¹⁹ *Le Soldat de demain*, juin 1931.

²⁰ *Ibid.*, 15 mars 1936.

diffusent des formes d'exercices physiques et de sport, en particulier dans les petits villages. Pour reprendre le cas de l'Union Chéron, la fédération organise avant 1914 un « groupe des amis de la préparation militaire » qui offre du matériel d'éducation physique sur « demande des instituteurs pour des œuvres postcolaires ouvrant un cours préparatoire au brevet d'aptitude militaire²¹ ». Il s'agit souvent de quelques agrès de gymnastique.

Par exemple, pour un département rural comme l'Ardèche, la liste des sociétés bénéficiaires dessine une carte des petites communes qui s'ouvrent ainsi à des pratiques nouvelles, telles la Vigilante des Ollières, l'amicale des anciens élèves de Prades, l'Avenir sportif de Saint-Maurice, les amis de l'école de la Souche, l'association amicale des anciens élèves de Lussas ; puis c'est au tour du Jaujac sportif et du Lavelade sportif d'être aidés. À ce moment, ce sont au total 150 sociétés qui ont déjà été équipées dans le pays. Enfin, l'envoi de décembre 1911 concerne la *Pro Patria* de Montpezat ; les amis des écoles laïques d'Antraigues-sur-Volane ; la *Pro Patria* de Saint-Cirgues-en-Montagne et l'Étoile sportive de Vogüé²². Dans le même temps, l'Union organise un concours des instituteurs pour récompenser les collaborateurs des œuvres de préparation militaire dans les communes rurales.

Un autre exemple est le cas de l'USTF et du tir scolaire, fortement encouragé avant 1914, notamment par une circulaire de 1907, signée par Clémenceau. Avant-guerre, comme le raconte l'annuaire de 1923, l'Union avait fait l'effort d'éditer à 80 000 exemplaires une brochure de propagande envoyée aux instituteurs. Tous les ans, un concours de tir met en compétition des milliers d'écoles primaires à travers le pays. Bien souvent, ces petites sociétés de tir s'ouvrent aussi à la gymnastique, et le cas d'une mutation progressive en véritables associations sportives n'est pas rare.

²¹ *Le Soldat de demain*, 1er mars 1911.

²² *Ibid.*, mai-décembre 1911.

2 Une « révolution symbolique » : héritage et sélection mémorielle

2.1 Un passé qui ne passe pas

Dans cette perspective, l'héritage des sociétés conscriptives dans le domaine des activités physiques et sportives semble minoré. Plusieurs caractéristiques de cet héritage préparatiste sont en effet problématiques et peuvent être avancées pour expliquer cette sélection mémorielle. D'abord, les sociétés conscriptives posent la question des formes d'embrigadement de la jeunesse par les mouvements d'éducation physique à la Belle Époque. Les cartes postales de gymnastes qui posent en uniforme dans les années 1900 sont courantes. Nombre de ces jeunes hommes photographiés, à qui l'on a inculqué le culte du drapeau en même temps que l'apprentissage des exercices physiques, sont mobilisés dans les classes 1910-1915, particulièrement éprouvées dans le conflit, avec un taux de perte entre 20 et 30%. Une bonne partie de ces jeunes sont décimés dès la fin de 1914, et de nombreux survivants sont mutilés. Le constant est encore plus vrai pour les détenteurs du BAM, pour qui le taux de perte, inconnu globalement, est manifestement très lourd. Quelques exemples, parmi tant d'autres : la Fraternelle de Basse-sur-le Rupt, dans les Vosges, est une société dirigée par l'instituteur, qui pratique principalement le tir avant 1914, mais propose aussi des cours de gymnastique et d'instruction militaire. Trois sociétaires sont brevetés en 1912, Camille Antoine, Georges Grégoire, René Vaxelaire. Les trois jeunes hommes sont tués pendant le conflit²³. Pour la Vigilante de Dommartin-lès-Remiremont, trois des quatre brevetés entre 1910 et 1914 sont tués au Front, tandis que leur instructeur, le sergent Méline, meurt gazé à Verdun en 1916²⁴. À travers eux, c'est toute la jeunesse d'un village qui est tuée.

Ces exemples posent la question de la responsabilité de l'éducation physique dans ce carnage, en tant qu'outil d'embrigadement, d'apprentissage de la discipline et de l'obéissance, en tant, au fond, qu'instrument de « gouvernementalité²⁵ », avec le concours actif de l'école et des instituteurs. Dominique Lejeune n'hésitait ainsi

²³ Archives départementales des Vosges (ADV), 273J, Société mixte de tir et de préparation militaire « la Fraternelle » de Basse-sur-le-Rupt (1899-1925).

²⁴ ADV, 30J, Société de tir la Vigilante, de Dommartin-lès-Remiremont (1909-2003).

²⁵ FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Seuil, 2004, 435 p.

pas à évoquer « le rôle de la pratique des sports » dans une réflexion sur les causes à moyen terme du conflit²⁶, et Patrick Clastres pose, à propos de la pensée de Coubertin, « la question de la brutalisation de la jeunesse par le sport dès avant la guerre²⁷ », qui peut être généralisée à toutes les activités physiques et sportives du début du siècle.

Sur les photographies de l'entre-deux-guerres, le « salut de Joinville » d'adolescents défilant en short et torse-nu reste également troublant pour le grand public. Même si les historiens savent bien qu'il ne s'agit pas du salut fasciste²⁸, le geste et le cérémonial soulignent une proximité entre certaines formes d'éducation physique dans les régimes totalitaires et dans les régimes démocratiques. Ces similitudes et ces influences réciproques²⁹ posent la question d'un fondement commun, au-delà des différences idéologiques. Elles montrent aussi le poids persistant des objectifs militaires dans les activités physiques et sportives de l'époque. La bibliographie est fournie sur les régimes totalitaires³⁰ ainsi que sur le régime de Vichy³¹ : les études semblent d'autant plus nombreuses qu'elles s'intéressent à un contre-modèle, aux antipodes d'un sport « autonome » et apolitique. Par extension, l'ombre de Vichy recouvre toute une partie des pratiques physiques de l'entre-deux-guerres, et discrédite rétrospectivement tous les éléments de continuité entre les années 1930 et la « Révolution nationale ». Au contraire, le sport ouvrier a été largement étudié, malgré sa marginalité dans le champ sportif, mais parce qu'il peut apparaître peut-être plus conforme avec l'idéal

²⁶ LEJEUNE Dominique, *Les causes de la Première guerre mondiale*, Paris, A. Colin, 1992.

²⁷ CLASTRES Patrick, « Culture de paix et culture de guerre. Pierre de Coubertin et le Comité International olympique de 1910 à 1920 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2013, vol. 251, n° 3, p. 95.

²⁸ *Le Soldat de demain* fait une mise au point en ce sens dès 1923 : il s'agit d'une invention du commandant du Centre d'Instruction Physique de Fontainebleau, d'inspiration antique, renouvelant un geste « des gaulois et des francs » et utilisé pour la première fois le 13 juin 1920 aux Tuileries par les moniteurs du CIP (*Le Soldat de demain*, 25 juin 1923).

²⁹ SAINT-MARTIN Jean, *L'éducation physique à l'épreuve de la nation : 1918-1939*, Paris, Vuibert, 2005, 234 p.

³⁰ BOLZ Daphné, *Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS éd., 2007, 341 p.

³¹ Jean-Louis Gay-Lescot, Christophe Pécout, ou plus récemment, CLASTRES Patrick et LASSUS Marianne (dir.), *La politique du sport et de l'éducation physique en France pendant l'occupation*, Paris, INSEP éditions, 2018, 317 p.

sportif d'aujourd'hui³². L'hypothèse d'une centralité de la militarisation de l'éducation physique dans le projet républicain, réalisation effective de l'idée de citoyen-soldat, reste finalement peu étudiée. Le discours de grandes figures telles que Gambetta à la fin du XIX^{ème}, avec son triptyque instituteur-gymnaste-militaire (discours de Bordeaux, 26 juin 1871), ou que Jean Jaurès dans les années 1910 et « l'éducation militaire préparatoire » prévue pour les milices de l'*Armée nouvelle*³³, font pourtant largement écho à la volonté d'Adolphe Chéron, dans les années 1930, de souder l'école à l'armée par le biais des associations de préparation militaire. Aussi l'histoire de la militarisation des activités physiques et sportives sous la III^{ème} République reste encore largement à écrire, puisque les sociétés conscriptives ne semblent pas disparaître de manière linéaire après la Grande Guerre, qu'elles font l'objet d'une attention continue dans le cadre des politiques en direction des activités physiques et sportives des années 1930, et qu'elles semblent même encore d'actualité à la Libération³⁴.

Enfin, les théories de l'éducation physique dans la première moitié du XX^{ème} siècle posent problème à cause de la notion de « race », placée au centre des préoccupations. Si le terme n'est pas systématiquement employé à la fin du XIX^{ème} siècle dans un sens biologique³⁵, il est toutefois imprégné d'un « imaginaire raciologique³⁶ » qui, bien souvent, s'accompagne d'un discours plus spécifiquement raciste, notamment dans le cadre de la colonisation³⁷. Cet imaginaire est largement partagé dans les milieux savants, que ce soit dans les sciences humaines³⁸ ou dans

³² KSSIS Nicolas et alii, *La FSGT: du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, Éd. la Ville brûle, 2014, 230 p.

³³ Jean JAURES, *L'Armée nouvelle*, Paris, J. Rouff, 1911, p. 275.

³⁴ *Éléments pouvant servir à la préparation militaire des jeunes français*, Conseil National de la Résistance, 1945.

³⁵ DEFRANCE Jacques, « Les gymnastiques et l'idéologie eugéniste en France pendant la première moitié du 20^{ème} siècle », *Stadion: internationale Zeitschrift für Geschichte des Sports*, 2000, vol. 26, n° 2, p. 155-177.

³⁶ MOUSSA Sarga et ZENKINE Serge, *L'imaginaire raciologique en France et en Russie*, Lyon, PUL, 2018.

³⁷ DUMONT Jacques, « Joinville et l'éducation physique aux colonies dans les années 1930 », *Staps*, 2006, vol. 71, n° 1, p. 85-97.

³⁸ REYNAUD PALIGOT Carole, *La république raciale*, Paris, PUF, 2006, 338 p.

la biologie³⁹, aussi bien que dans les milieux sportifs⁴⁰. L'idée de la « dégénérescence de la race » est un lieu commun admis presque unanimement sur tout le spectre politique, inspirant des politiques d'éducation physique pour la « vigueur de la race », voire des initiatives eugénistes. Des personnages comme Albert Surier, rédacteur du *Soldat de demain* durant tout l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire membre important d'une fédération pleinement intégrée au régime républicain, développe pendant un demi-siècle l'idée de « pur-sang humain⁴¹ », en s'étonnant que l'État subventionne l'amélioration de la race chevaline mais pas celle de la « race humaine⁴² ». Ce discours raciologique et eugéniste se double après le conflit d'un nationalisme exacerbé et d'un anti-germanisme parfois virulent, en parallèle de discours sur les « races » coloniales, ce qui pose frontalement la question du racisme⁴³. L'obsession de la « race » est ainsi partagée par une grande partie des théoriciens et des praticiens des activités physiques et sportives de la première moitié du XX^{ème} siècle.

2.2 Une « révolution symbolique » de l'éducation physique ?

Cet héritage protéiforme est donc problématique et reste largement hors des mémoires sportives. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette sélection mémorielle. D'abord, la séparation conceptuelle entre sports d'une part, et d'autre part pratiques conscriptives, laisse largement hors du champ d'observation un pan entier des pratiques physiques du début du siècle. L'histoire des exercices physiques continue en effet à être largement écrite par les historiens du sport, qui se focalisent, logiquement, sur la genèse du sport moderne. Les travaux consacrés

³⁹ PICHOT André, *La société pure : de Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000, 458 p.

⁴⁰ SPIVAK Marcel, « Un concept mythologique de la Troisième République : le renforcement du capital humain », *The International Journal of the History of Sport*, 1987, vol. 4, n° 2.

⁴¹ Georges ROUHET et Edmond DESBONNET, *L'art de créer le pur-sang humain*, Paris, 1908, 398 p.

⁴² Edouard LACHAUD, *Pour la race : notre soldat, sa caserne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909, 381 p.

⁴³ Sujet d'ailleurs récemment évoqué dans BOLI Claude, CLASTRES Pierre, et LASSUS Marianne (dir.), *Le sport en France à l'épreuve du racisme du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2015, 384 p.

à la préparation militaire en tant que telle, menés par Marcel Spivak⁴⁴, Pierre Arnaud⁴⁵ et Fabien Grœninger à propos de la FGSPF⁴⁶ ont fait suite à de nombreux travaux sur la gymnastique dès les années 1970, prolongés par des réflexions sur la dimension scolaire de cette pratique, plaçant la question de l'éducation physique au centre de l'historiographie des activités physiques dans les années 1980⁴⁷. Mais l'étude de la sociabilité et des pratiques concrètes des associations de gymnastique restent rares⁴⁸, et certains historiens les placent encore à la marge du champ sportif, avec l'idée qu'elles seraient restées archaïques avant leur « sportivisation⁴⁹ ».

De la même manière, faute d'une définition du sport qui soit historiographiquement consensuelle malgré de nombreux travaux sur la question, les sociétés de tir ne sont en général pas considérées comme des clubs sportifs⁵⁰, notamment à cause de leur aspect militaire. Pourtant, à y regarder de plus près, ces sociétés de tir mettent au cœur de leur activité la spécialisation,

⁴⁴ SPIVAK Marcel, *Éducation physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front populaire : un aspect original de la défense nationale*, Thèse d'État Lettres, Paris 1, 1983, 6 vol., 1538 p.

⁴⁵ ARNAUD Pierre, *Le sportman, l'écolier, le gymnaste. La mise en forme scolaire de la culture physique*, Thèse d'État Sciences de l'éducation, Lyon 2, 1986, 3 vol., 1152 f. ; ARNAUD Pierre (dir.), *Les athlètes de la république. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, Paris, l'Harmattan, 1987, 423 p.

⁴⁶ GRÖNINGER Fabien, *Sport, religion et nation : la fédération gymnastique et sportive des patronages de France, de l'apogée à la remise en question (1914-1950)*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 2003, 446 p.

⁴⁷ VIVIER Christian, LOUDCHER Jean-François et VIEILLE-MARCHISET Gilles, « Histoire de l'histoire du Sport et de l'éducation physique en France », *Sport History Review*, 46-1, 2015, p. 18-42.

⁴⁸ CARITEY Benoît, « De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive (1919-1939), l'exemple de la fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace », *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, 2000, n° 40, p. 3-9.

⁴⁹ BREHON Jean, « Les prémisses de la sportivisation de la gymnastique : l'exemple de l'Association régionale des gymnastes du Nord (1879-1914) », *Staps*, vol. 80, n° 2, 2008, p. 73.

⁵⁰ « Le tir sportif reste d'abord, pour l'essentiel de ses pratiquants, un espace de sociabilité et peut-être moins de performance ». DIETSCHY Paul, « Le tir sportif en guerre : l'Union des sociétés de tir de France de 1912 à 1920 », in D'ANDURAIN Julie, AUDIGIER François et GRANDHOMME Jean-Noël (dir.), *Les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours*, Paris, Hémisphères éditions, 2018, p. 334.

l'entraînement, la performance, la compétition et le record, avec l'apparition de véritables champions écumant les concours nationaux et internationaux. Elles constituent donc à bien des égards des associations autrement plus sportives, malgré leur décorum patriotique, que les sociétés de gymnastique, qui promeuvent davantage l'idée d'éducation pour tous. À la veille du conflit, le tir est même le véritable sport national au vu des effectifs de tireurs ; c'est une pratique qui suscite l'engouement et qui s'est introduite, notamment avec l'aide des instituteurs, jusque dans les sociabilités courantes des petits villages. Les concours, avec des catégories fréquemment réservées aux femmes, montrent que la pratique dépasse le simple aspect militaire. Aucune thèse ou étude d'ampleur, sauf erreur, n'a été pourtant consacrée à la fédération ou à ces associations en particulier.

Enfin, les sociétés conscriptives ont été essentiellement étudiées, notamment par Pierre Arnaud, pour la période des années 1880-1890, à l'époque de leur plus grande militarisation⁵¹. C'est minimiser le virage en direction des pratiques physiques et sportives, entamé dès la fin du boulangisme et plus encore dans la décennie 1900, mouvement approfondi jusque dans les années 1930. Ces sociétés conscriptives rentrent mal dans des catégories trop rigides et restent finalement peu étudiées en tant que telles, trop militarisées pour l'historiographie du sport, et trop sportives pour l'historiographie militaire, quand bien même de nombreuses études sur un espace sportif géographiquement déterminé en montrent l'importance⁵². Tout se passe comme si ce mouvement préparatiste était considéré comme un bras-mort de l'éducation physique, peu intéressant, et condamné d'avance à une obsolescence nécessaire.

Les historiens ont néanmoins étudié de longue date les rapports des activités physiques avec la politique. Un chantier historiographique plus récent s'est également ouvert sur les rapports entre le sport et la guerre⁵³, mais les études se

⁵¹ ARNAUD Pierre, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France, 1869-1889*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, 273 p.

⁵² Entre autres, GAUGAIN Jean-Claude, *Jeux, gymnastique et sports dans le Var : 1860-1940*, Paris, l'Harmattan, 2000, 404 p. ; FROISSART Tony, *L'impasse du sport rural : la Seine-et-Oise de 1880 à 1939*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, 224 p.

⁵³ ROBENE Luc (dir.), *Le sport et la guerre XIXe et XXe siècles*, Rennes, PUR, 2012, 537 p.

concentrent essentiellement sur les conflits eux-mêmes⁵⁴ et ne s'intéressent au mouvement préparatiste qu'à la marge, et sans s'intéresser aux pratiques concrètes des sociétés conscriptives. Aucune étude spécifique n'a encore étudié les activités physiques et sportives de la Belle Époque comme un des éléments possibles d'une culture militarisée plus large⁵⁵.

À cette première explication, par la structure même du champ universitaire de l'histoire du sport, s'ajoute probablement une forme de malaise moral, à cause de l'héritage inconfortable déjà évoqué. L'idée de « révolution symbolique » peut permettre d'analyser ce trouble. L'expression est empruntée à Pierre Bourdieu, qui l'utilise à propos des innovations artistiques de Manet⁵⁶ : le système de valeurs, le système symbolique, c'est-à-dire ce qui va de soi, a complètement changé et ne rend plus possible de rentrer en empathie complète avec le monde antérieur à cette révolution, ce qui rend ce passé incompréhensible et condamnable et introduit le risque de céder à la « manie du jugement », ce « satanique ennemi de la véritable histoire⁵⁷ ». Les activités encadrées par des fédérations fortement liés à l'État disparaissent également avec les idéologies qui y sont associées⁵⁸.

L'idéal d'un sport autonome et apolitique⁵⁹, malgré ses limites évidentes dans la réalité, semble configurer aujourd'hui le système symbolique des activités physiques et sportives, et les écarts à ces principes sont largement condamnés dans l'opinion publique. Or, en ce qui concerne les pratiques conscriptives, la militarisation n'est plus d'actualité avec la fin généralisée des systèmes de conscription en Europe ; le patriotisme comme valeur et comme discours a perdu

⁵⁴ WAQUET Arnaud, *Football en guerre : l'acculturation sportive de la population française pendant la Grande Guerre (1914-1919)*, Thèse de doctorat, Université Claude Bernard, Lyon, 2010 ; DIETSCHY Paul, *Le sport et la Grande Guerre*, Paris, Chistera, 2018.

⁵⁵ Culture militaire étudiée par exemple dans ROYNETTE Odile, « *Bon pour le service* » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle, Paris, Belin, 2000, 458 p.

⁵⁶ BOURDIEU Pierre, *Manet, une révolution symbolique*, Paris, Seuil, 2013, 769 p.

⁵⁷ BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 21.

⁵⁸ CLEMENT Jean-Paul, DEFRANCE Jacques, POCIELLO Christian, *Sport et pouvoirs au XXe siècle : enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, p. 34.

⁵⁹ DEFRANCE Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, 13-50, 2000, p. 13-27.

beaucoup de poids ; enfin les théories eugénistes et raciales ont largement décliné depuis les années 1950, rendant rétrospectivement inaudibles les discours préparatistes, obsédés par des éléments tels que le culte du drapeau, la discipline, ou la valeur de la « race ».

Par exemple, lors de la consultation des archives de l'USPMF à Paris, un des dirigeants de l'association paraissait visiblement mal à l'aise face à une collection composée d'ouvrages anciens se demandant « comment on refait une race⁶⁰ ». Pour autant, cette gêne n'enlève rien au poids historique du mouvement préparatiste, dans la société en général, mais dans le domaine des activités physiques et sportives en particulier. Comme le remarquait déjà Alain Garrigou en 1986, les perspectives historiques semblent à cet égard un peu faussées⁶¹ par une vision rétrospective sur la modernité sportive à tendance téléologique, qui tend à faire de la configuration actuelle une nécessité historique, illusion produite par « l'effet de destin du possible réalisé⁶² ».

Conclusion : une non-patrimonialisation de la préparation militaire

Cette sélection mémorielle aboutit à une absence de patrimonialisation des traces de ce mouvement préparatiste, pourtant massif et central dans l'histoire de la construction du champ des activités physiques et sportives. À cet égard, « l'Union Chéron » constitue encore un exemple éloquent.

La fédération a reconstruit à grands frais son siège dans les années 1930, « la maison du jeune français », immeuble en plein cœur de Paris, au 23 rue de la Sourdière, dans le premier arrondissement, à deux pas du jardin des Tuileries. Le bâtiment est inauguré en grande pompe en 1933, avec la présence du président de la République Albert Lebrun et du sous-secrétaire d'État Hippolyte Ducos. Aujourd'hui le bâtiment est utilisé comme une sorte de maison des associations, qui met à disposition la salle de gymnastique construite à cette époque, par

⁶⁰ Paul MARCHAL, *Comment on refait une race*, Paris, J. Tallandier, 1930, 258 p.

⁶¹ GARRIGOU Alain, « La naissance du mouvement associatif sportif sous la IIIe République en Dordogne », in CAMY Jean et ARNAUD Pierre (dir.), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, PUL, 1986, p. 242.

⁶² BOURDIEU Pierre, *Sur l'État : cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012, p. 219.

exemple pour des cours de yoga, dans un quartier où les équipements sportifs sont rares⁶³.

Le sol du hall est recouvert d'une mosaïque composée du logo de l'Union. La plaque commémorative accrochée au mur mentionnant la liste des présidents de l'Union est cachée derrière un pot de fleur. Dans l'escalier qui mène à l'étage, des plaques honorent le nom des membres de l'Union « morts pour la France » durant les deux guerres mondiales. Au-dessus de ces plaques, une grande toile de plusieurs mètres est laissée dans le noir, comme un legs honteux : elle représente le « salut des athlètes » d'un groupe de jeunes hommes, torses nus, en culotte de sport, saluant le bras tendu les autorités républicaines installés dans une tribune au jardin des Tuileries. Aucun dispositif d'information dans le bâtiment ne vient éclairer le sens de ce tableau ou n'explique le rôle que cette fédération a joué.

Pourtant, elle existe toujours, bien qu'elle ait perdu sa principale justification avec la disparition du service militaire. Ainsi, des archives ont été conservées et sont quasiment laissées à l'abandon, malgré leur richesse pour l'histoire des activités physiques et sportives, avec notamment une collection d'ouvrages anciens, ainsi que des documents de gestion de la fédération des années 1900 jusqu'à nos jours.

De la même manière, le stade « Adolphe Chéron » de Saint-Maur, bien connu pour l'athlétisme, a d'abord été construit au lendemain de la guerre : l'objectif était de développer une infrastructure modèle pour favoriser l'éducation physique et la préparation militaire, avec un stand de tir au fusil Lebel ainsi que tous les équipements nécessaires pour préparer le certificat de préparation au service militaire, avec un stade, une piste d'athlétisme, mais aussi un terrain de basket-ball, un terrain de tennis ou un ring⁶⁴. Un autre stade a été construit au Perreux-sur-Marne, sur le même modèle, auquel on a aussi donné le nom de « stade et gymnase Adolphe Chéron ». Tout comme les gymnases d'une manière plus générale, ces équipements sportifs d'origine préparatistes font rarement l'objet de politiques patrimoniales. Mis à part cette trace posthume par le nom des stades, le personnage d'Adolphe Chéron lui-même reste peu étudié, alors qu'il joue un rôle important dans le champ de l'éducation physique pendant un demi-siècle.

⁶³ Centre d'Études et d'Action Sociale et Culturelle (CEASC), « sport et culture Paris 1^{er} ». Site internet : <http://www.ceasc.fr/>

⁶⁴ Voir le plan du stade dans *Le Soldat de demain*, 10 mars 1922.

Ainsi, dans la mémoire sportive actuelle, le « régime de mémorialité⁶⁵ » semble mettre l'accent sur les héros sportifs. Un roman sportif, jalonné de grandes figures, trace ainsi une continuité entre les précurseurs des premiers clubs et les champions d'aujourd'hui⁶⁶. Alors même que le lien entre sports et armée n'a jamais été coupé en France, comme le montre la renaissance récente du bataillon de Joinville, large pourvoyeur de médailles olympiques, la dimension conscriptive de toute une partie du champ des exercices physiques du XX^{ème} siècle est ainsi placé hors du champ mémoriel.

C'est pourtant une nécessité de ne pas occulter cet aspect de l'éducation physique pour comprendre avec une pleine lucidité les processus d'émergence des sports comme loisirs. À travers cet exemple de la préparation militaire, outil efficace d'embrigadement, se pose peut-être la question de la part sombre du patrimoine sportif qui reste encore largement à construire, et qui n'oublierait pas l'utilisation passée des exercices physiques comme instrument de contrôle de la jeunesse, y compris dans les démocraties. Cette mémoire pourrait contribuer à prolonger des réflexions utiles sur le rôle social du sport autant que sur ses valeurs éducatives⁶⁷.

⁶⁵ PESCHANSKI Denis, *Les années noires, 1938-1944*, Paris, Hermann, 2012, 430 p.

⁶⁶ « La mémoire participe en un processus de légitimation socio-historique de la continuité des temps sportifs ». VIOLETTE Louis, « Vers une histoire de la mémoire sportive en France ? Cadres théoriques et éléments d'analyse », *Modern & Contemporary France*, 2018, vol. 26, n° 1, p. 70.

⁶⁷ ATTALI Michaël (dir.), *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2004.